

DOCUMENT CANDIDAT Liste du matériel à prévoir par le candidat	Session 2024 Examen : Baccalauréat professionnel Interventions sur le patrimoine bâti Page : 1/1
SOUS-ÉPREUVES E21 - E23 : CONSIGNES POUR LE CANDIDAT	
• Se présenter le jour des épreuves avec la convocation et une pièce d'identité, 30 minutes avant l'épreuve. • Il est rappelé aux candidats que <u>l'utilisation du téléphone portable est interdite</u> pendant toute la durée de l'épreuve, y compris en mode calculatrice. Il vous appartient de l'éteindre avant le début des épreuves et de le ranger dans le sac ou de le remettre au surveillant. • Un candidat en possession d'un téléphone portable en salle d'examen, ou lors d'une sortie aux toilettes, sera considéré en situation de fraude. • L'usage de la calculatrice avec mode examen actif est autorisé. • L'usage de la calculatrice sans mémoire « type collègue » est autorisé. • Aucun autre document n'est autorisé.	
SOUS-ÉPREUVE E21 : ÉTUDE PRÉALABLE A UNE INTERVENTION LISTE DU MATÉRIEL A PRÉVOIR PAR LE CANDIDAT	
• Calculatrice • Règle 30 cm • Crayon de papier • Stylos-bille • Gomme • Crayons de couleur • Compas • Rapporteur • Equerre	
SOUS-ÉPREUVE E23 : ORGANISATION DES TRAVAUX LISTE DU MATÉRIEL A PRÉVOIR PAR LE CANDIDAT	
• Calculatrice • Règle 30 cm • Equerre • Crayon de papier • Stylos-bille • Gomme • Crayons de couleur • Compas • Rapporteur	

MATÉRIEL À APPORTER PAR LE CANDIDAT

BCP INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE BÂTI

E22 – ANALYSE DIAGNOSTIQUE MATÉRIEL– ÉQUIPEMENT A FOURNIR PAR LE <u>CANDIDAT</u>	
MATÉRIEL	ÉQUIPEMENT
- Crayon papier - Gomme - Stylo bille (4 couleurs) - Compas - Règle - Equerre - Bloc note - Mètre à ruban et décimètre - Boussole - Lampe de poche ou frontale - D'une façon générale tout le matériel pour écrire et prendre des notes dans de bonnes conditions	- Chaussures de sécurité - Casque de sécurité équipé d'une jugulaire - Gants et lunettes de protection - Tenue de travail adaptée

ACCESSOIRES AUTORISÉS : documents, calculatrice,...

L'usage de la calculatrice avec mode examen actif est autorisé.

L'usage de la calculatrice sans mémoire « type collègue » est autorisé.

CONSIGNES POUR LE CANDIDAT

L'utilisation du téléphone portable est interdite pendant la durée de l'épreuve y compris pour une utilisation en mode « calculatrice ».

Dans le cas où les mesures de sécurité sont transgressées durant cette épreuve, les surveillants et correcteurs se réservent le droit de vous exclure du site à observer.

MESURES DE PRÉVENTION ET / OU DE SÉCURITÉ

Durant l'épreuve E 22 - Analyse Diagnostique, les candidats convoqués pour cette épreuve doivent impérativement respecter les consignes de sécurité en vigueur. (L 230-2 du Code du travail).

Pour cela, le chef de centre doit exiger des candidats, le port des EPI (Equipements de protection individuelle) :

- Tenue de travail adaptée,
- Chaussures de sécurité,
- Casque de sécurité équipé d'une jugulaire,
- Gants et lunettes,
- Harnais de sécurité (uniquement dans le cas où la protection collective ne peut être mise en place),
- Par précaution, prévoir un équipement de protection contre les intempéries.